

Les Évaluations Nationales Diagnostiques

Le ministère met à la disposition des enseignants des outils d'évaluation diagnostique afin de les aider à repérer les acquis et les difficultés éventuelles de leurs élèves pour mieux y remédier. Ces évaluations nationales ont un caractère d'obligation et concernent l'ensemble des élèves à deux moments clés du parcours scolaire : début du CE2 et de la 6ème.

Dans le cadre des évaluations de rentrée et afin de donner des références nationales, la direction de l'évaluation et de la prospective (sous-direction de l'évaluation) recueille les réponses fournies à partir d'échantillons représentatifs d'élèves de CE2 et de 6ème.

Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2

Finalité : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en CE2 à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Échantillon représentatif de 3 000 élèves de CE2 des établissements publics et privés.

Collecte de l'information : elle repose sur la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques et se fait sous forme de lecture optique pour l'échantillon.

Historique : évaluation mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque "évaluation-formation-réponse" mis en œuvre pour

améliorer la réussite scolaire ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont consultables sur internet et publiés dans la Note d'évaluation (décembre 2005).

Calendrier :

lancement : septembre 2005

date d'observation : septembre 2005

limite des retours : mi octobre 2005

résultats : décembre 2005

Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6ème

Finalité : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en 6ème à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Échantillon représentatif de 3 000 élèves de 6ème pour les références nationales des établissements publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue par la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques.

Historique : évaluation mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque "évaluation-formation-réponse" mis en œuvre pour améliorer la réussite scolaire ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont consultables sur Internet et publiés dans la Note d'évaluation (décembre 2005.)

Calendrier :

lancement : septembre 2005

date d'observation : septembre 2005

limite des retours : mi octobre 2005

résultats : décembre 2005